



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 23 novembre 2020

Révision du Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables d'Occitanie

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, sur la proposition de RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité, poursuit la révision du Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) d'Occitanie.

Après une première année de préparation par les services, notamment ceux du Conseil régional, le préfet a pu fixer la capacité globale de raccordement pour le S3REnR Occitanie à 6,8 GW à l'horizon 2030.

Aujourd'hui, conformément au code de l'environnement qui prescrit que le S3REnR doit faire l'objet d'une évaluation environnementale, RTE organisera ainsi une concertation préalable du public sur le projet de S3REnR Occitanie.

En particulier, deux rencontres pour le lancement et la clôture de la concertation préalable seront organisées dans un format présentiel ou à distance qui correspondra aux précautions sanitaires.

Un site internet présentant le projet et des permanences téléphoniques pendant la période de concertation permettront au public de s'informer et questionner RTE.

Le public pourra notamment déposer des observations et soumettre des propositions sur le site internet ainsi que par voie postale en vue de leur publication sur le site¹.

Le S3REnR permettra le développement des énergies renouvelables en Occitanie, conformément à la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et à la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) d'avril 2020. Elles visent à décarboner et diversifier le mix énergétique, notamment via le développement des énergies renouvelables, pour atteindre une décarbonation complète de l'énergie en 2050.

A cette échéance, l'Occitanie se fixe comme ambition de devenir une région à énergie positive, c'est-à-dire un territoire où l'ensemble des besoins énergétiques est couvert par des productions locales d'énergie renouvelable. Cet objectif implique de diviser par 2 la consommation d'énergie par habitant et de multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable.

« Le sujet des énergies renouvelable est essentiel pour l'avenir durable de la région et de sa compétitivité ainsi que pour tous ses habitants. Il est donc important que les Occitans et les Occitanes s'expriment. Le plan de relance et le contrat de plan État-Région, dont le détail sera connu avant la concertation sur le schéma, permettront de concrétiser ce qu'il fixera comme objectif de raccordement au réseau », Etienne Guyot.

Les énergies renouvelables pourraient générer à cet horizon 24 milliards d'euros de valeur ajoutée en France et représenter 264 000 emplois directs et indirects. Elles sont un levier essentiel de l'économie française en vue de favoriser la création d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires, de décarboner l'économie et de développer les filières en France et en Occitanie.

¹Un avis d'information sera publié sur le site internet de RTE et par voie de presse locale deux semaines avant le début de la concertation. Il précisera l'adresse du site internet, l'adresse postale et le numéro de téléphone des permanences téléphoniques ainsi que le cas échéant, les dates et les modalités pratiques de participation physique ou à distance aux rencontres.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués